



PRÉFET  
DE LA RÉGION  
HAUTS-DE-FRANCE

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

Direction régionale  
de l'économie, de l'emploi,  
du travail et des solidarités

# Rapport d'activité

2024



# Édito



## Sommaire

- P. 3 - La Dreets Hauts-de-France
- P. 4 - Chiffres clés 2024
- P. 5 - Des actions emblématiques en 2024
- P. 6- 4 priorités stratégiques de la Dreets en 2024
- P. 7 - Priorité 1 : agir pour l'emploi et au bénéfice des personnes qui en sont les plus éloignées
- P. 13 - Priorité 2 : accompagner la réindustrialisation régionale et la transition écologique
- P. 16 - Priorité 3 : maintenir une action de contrôle forte au profit des personnes vulnérables
- P. 20 - Priorité 4 : agir davantage en transversalité pour gagner en efficacité

Comme toutes les années, 2024 aura été pour la Direction régionale de l'économie, de l'emploi, du travail et des solidarités (Dreets) des Hauts-de-France une année riche en défis et en réussites.

Grâce à l'engagement des équipes et de nos partenaires, nombreux ont été les travaux conduits sous l'égide du préfet de région et du directeur général du Travail pour répondre aux attendus des politiques publiques que nous portons en région et qui peuvent se résumer à trois objectifs : protéger, accompagner et développer :

- protéger en veillant à l'application de la réglementation du travail, au bon fonctionnement des marchés et des relations commerciales, à la protection des consommateurs, des stagiaires de la formation professionnelle, des personnes démunies ou vulnérables, notamment celles accueillies et accompagnées par les établissements et services sociaux ;
- accompagner et développer l'accès et le retour à l'emploi de ceux qui en sont privés, les compétences et les transitions professionnelles notamment des salariés, l'insertion sociale et professionnelle, l'accès à l'hébergement et à une alimentation de qualité pour les personnes les plus démunies, accompagner également les entreprises, les territoires et les filières, qu'ils soient en développement, en mutation ou en difficultés.

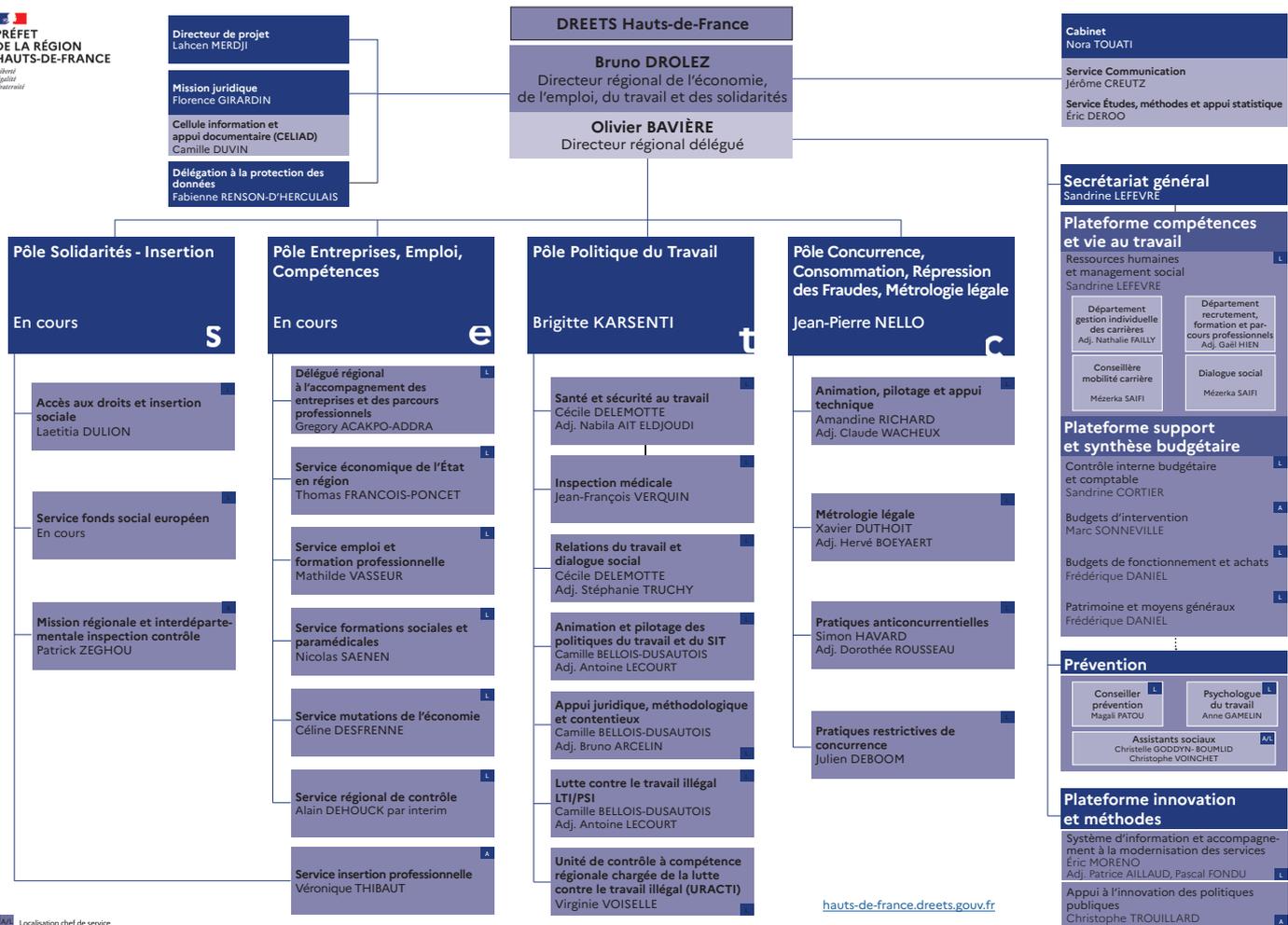
Quelques actions saillantes ou emblématiques peuvent être soulignées, qui auront marqué l'activité des services en 2024 : la participation à l'organisation et au bon déroulé des jeux olympiques et paralympiques en Hauts-de-France; la mise en œuvre des nouvelles instances du réseau pour l'emploi issues de la loi du 18 décembre 2023 pour le plein emploi ; la mobilisation en faveur des personnes et des entreprises touchées par les inondations dans le Pas-de-Calais ; des actions de contrôle de la loi Egalim en réponse aux difficultés des agriculteurs ; la négociation d'un nouveau plan régional d'investissement dans les compétences avec le Conseil régional ; la montée en charge de l'accompagnement renforcé des bénéficiaires du RSA avec les Conseils départementaux de la région ; l'accompagnement et le soutien aux entreprises et aux salariés dans la mise en œuvre des projets de décarbonation nécessaires pour répondre aux enjeux climatiques et préparer l'avenir ; sur un plan interne, le regroupement de l'ensemble des services de la Dreets au sein de la nouvelle cité administrative... Et bien d'autres actions qui ne peuvent être ici toutes mentionnées mais qui pourront être découvertes au fil des pages de ce rapport d'activité.

Bonne lecture à toutes et tous !

**Bruno DROLEZ**

Directeur régional

# La Dreets Hauts-de-France



Localisation chef de service

## Ses effectifs

**280**

210 agents des ministères sociaux  
41 agents des ministères économiques DGCCRF  
29 agents des ministères économiques DGE

## Son budget d'intervention en 2024

**103**

1,03 Md€  
d'autorisations d'engagement (AE)  
881,3 M€  
de crédits de paiement (CP)

Budgets opérationnels de programme	AE	CP
BOP 102 : accès et retour à l'emploi	323,7 M€	369,1 M€
BOP 103 : accompagnement des mutations économiques et développement de l'emploi	324,7 M€	121,8 M€
BOP 111 : amélioration de la qualité de l'emploi et des relations de travail	0,3 M€	0,4 M€
BOP 177 : prévention de l'exclusion et insertion des personnes vulnérables	247,0 €	247,1 M€
BOP 304 : inclusion sociale et protection des personnes	139,7 M€	140,6 M€
BOP 305 : stratégie économique et fiscale	0,8 M€	0,7 M€
BOP 364 : cohésion	-	1,5 M€
Fonds européens	64,8 M€	64,8 M€
<b>TOTAL</b>	<b>1,03 Md€</b>	<b>881,3 M€</b>

# Chiffres clés 2024

## 23 725 interventions du SIT :

- dont 13 615 interventions sur site ;
- 17 748 lettres d'observations ;
- 742 décisions d'arrêt ou de reprise de travaux ;
- 468 mises en demeure, 445 procès verbaux, 34 signalements au parquet ;
- 243 sanctions administratives pour un montant de 2 114 735 €.

## Santé sécurité au travail

12 services de prévention et de santé au travail interentreprises agréés pour le suivi de 1 425 000 travailleurs.

## « Les semaines du BTP »

383 chantiers contrôlés - 900 entreprises - 80 arrêts de travaux - 733 observations sur le risque de chute de hauteur.

## Lutte contre le travail illégal

2 090 contrôles sur site.

## Égalité professionnelle

89,1 % d'entreprises assujetties ont publié leur index. 36 mises en demeure pour défaut ou insuffisance de négociation, de publication d'index égalité salariale ou insuffisance de mesures collectives.

440 établissements contrôlés.

195 dossiers contentieux.

23 prélèvements en fruits et légumes et alimentation animale.

326 participations aux commissions d'appel d'offres et/ou marché analysés.

## Délais de paiement :

- 116 contrôles ;
- 49 % de taux d'anomalie constaté.

Plus de 7 millions d'euros d'amendes, transactions, condamnations et en cours.

## Métrologie légale :

- 5 194 instruments de mesures contrôlés ;
- 49 amendes.

## Logement

13 261 places d'hébergement et  
17 379 places de logements adaptés financées.  
27 services mandataires à la protection des majeurs et  
113 mandataires individuels financés.  
59 Points Conseil Budget co-financés.  
25 inspections-contrôles dans le champs Cohésion social

## Insertion par l'activité économique

492 structures d'insertion par l'activité économique (SIAE) financées pour plus de 12 500 aides aux postes (équivalents temps plein annuel).

## Handicap

103 entreprises adaptées financées pour plus de 3 300 aides aux postes (équivalents temps plein annuel)  
201 associations habilitées « aide alimentaire ».

## Accès à l'emploi

9 116 contrats aidés [dont 6 412 parcours emploi compétences (PEC) et 2 704 contrats initiative emploi (CIE)].  
5 064 emplois francs.  
37 897 contrats engagement jeunes (CEJ).

## Soutien aux entreprises

130 entreprises accompagnées par les commissaires aux restructurations et prévention (CRP).  
130 saisines de la médiation des entreprises.  
382 entreprises bénéficiaires de la prestation de conseil en ressources humaines (PCRH).  
851 entreprises bénéficiaires de l'activité partielle (AP) pour un montant indemnisé de 9,3 M€.  
1 042 entreprises bénéficiaires de l'AP et activité partielle

longue durée (APLD) pour un montant indemnisé de 32,7 M€.

## Développement économique

118 entreprises bénéficiaires des dispositifs France 2030.

## Formation et qualification

55 024 entrées en formation cofinancées dans le cadre du plan régional d'investissement dans les compétences (PRIC) avec le Conseil régional.  
66 562 nouveaux contrats d'apprentissage.  
8 433 diplômes d'État du social et du paramédical décernés.  
32 contrôles d'organismes de formation.  
3,3 M€ de sanctions financières suite à contrôle.  
3 367 demandes de déclaration d'activité instruites.

# Des actions emblématiques en 2024

## Les jeux olympiques et paralympiques de Paris 2024 (JOP) présents dans les Hauts-de France :



Temps fort de l'action de l'État en 2024, les services de la concurrence, consommation et répression des fraudes (CCRF), du Travail et de l'emploi ont été mobilisés pour accueillir les JOP dans les Hauts-de-France. Les services ont veillé au respect des règles commerciales, pour assurer la sécurité des consommateurs et pour veiller au respect de la législation sociale des travailleurs dans les secteurs des hôtels, cafés et restaurants (HCR), de la sécurité et du nettoyage :

- 130 entreprises et 1 000 travailleurs contrôlés par les services de l'inspection du travail ;
- 1 160 contrôles réalisés sur le champ de la CCRF.

## La mise en œuvre des dispositions de la loi pour le plein emploi : le Réseau pour l'Emploi



- Un nouveau réseau pour l'emploi pour assurer une coopération structurée entre les acteurs (France Travail, missions locales, Cap Emploi ...) prend la forme de comités co-présidés par l'État et les collectivités territoriales à chaque échelon territorial : comité régional pour l'emploi (CoRE), comités départementaux pour l'emploi (CDPE), comités locaux pour l'emploi (CLPE).
- Lancement de l'offre de repérage et de remobilisation (O2R).
- L'accompagnement renforcé des allocataires du revenu de solidarité active (RSA).

## Des contrôles « Egalim » renforcés sur :



- la mise en place de la contractualisation entre l'agriculteur et son premier acheteur : 12 industriels contrôlés, 4 injonctions sous astreinte pour absence de contractualisation, absence de clause de révision ou non-respect des mécanismes de révision ;
- l'objectif d'approvisionnement de 50 % de produits sous signe de qualité dont 20 % de produits bio dans les approvisionnements des cantines : 38 contrôles de cantines, 4 procédures délictuelles engagées.

Par ailleurs, les pénalités logistiques imposées par la grande distribution à ses fournisseurs ont fait l'objet de contrôles.

## La décarbonation de l'industrie : Dunkerque 2030, un élan industriel, une opportunité pour l'emploi dans la région



- Mobilisation des acteurs économiques, de l'emploi et de la formation autour des enjeux en besoin de compétences pour les grands projets industriels du Dunkerquois (décarbonation, énergie, électromobilité).
- Partage des conclusions de l'étude gestion prévisionnelle des effectifs, des emplois et des compétences (GPEEC) réalisée par la chambre de commerce et d'industrie (CCI) de région à la demande du préfet de région, identification de 11 087 projets de recrutements industriels à 5 ans.
- Restitution des premiers résultats de l'étude confiée au centre régional de ressources pour les professionnels (C2RP) croisant l'offre de formation (continue et par apprentissage) et les besoins en compétences pour mieux les ajuster.
- Déploiement des premiers leviers pour renforcer l'attractivité des métiers industriels et des formations associées, élargir le vivier de candidats et adapter les parcours de formation (mobilisation du plan régional d'investissement dans les compétences en appui au programme régional des formations du Conseil régional, du fonds social européen et du fonds de transition juste).

### Une mobilisation des industriels, accompagnés par le service économique de l'État en région (SEER) pour une zone industrielle bas carbone demain

Des études co-financées dans le cadre de l'appel à projets (AAP) zone industrielle bas-carbone (ZIBAC) et suivies par un collectif de services et opérateurs de l'État : direction générale des entreprises (DGE) / direction générale de l'énergie et du climat (DGEC) / agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie (ADEME) / direction régionale de l'économie, de l'emploi, du travail et des solidarités (Dreets) / direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement (DREAL) / sous-préfecture :



- étude pour une infrastructure collective sur le Carbon Capture & Storage ;
- étude de faisabilité d'un réseau de transport d'hydrogène ;
- études d'infrastructures électriques pour la mise en œuvre d'un réseau 400 000 volts ;
- organisation d'une expérimentation avec Aluminium Dunkerque et les directions d'administration centrale sur l'adaptation au changement climatique : comment, d'un point de vue industriel, s'approprier la démarche ? Quels leviers de l'action publique ? ;
- participation du seer aux comités de pilotage organisés par les sous-préfets d'arrondissement sur le suivi des projets industriels, pour anticiper les points de blocage, faire le lien avec la DGE et ainsi faciliter la mise en place des projets.

### Le programme « mieux manger pour tous » : renforcer l'approvisionnement des associations d'aide alimentaire en produits frais transformés

Dans le cadre de la coordination régionale en direction des associations d'aide alimentaire et du programme « Mieux manger pour tous », une étude a été confiée à Euralogistic. Cette étude porte sur la mutualisation et l'optimisation des déplacements et des flottes de véhicules, avec pour objectifs :



- une rentabilité économique ;
- l'optimisation des flux logistiques ;
- la protection de l'environnement.

## 4 priorités stratégiques de la Dreets en 2024

**Priorité 1 :** agir pour l'emploi et au bénéfice des personnes qui en sont les plus éloignées.

**Priorité 2 :** accompagner la réindustrialisation régionale et la transition écologique et énergétique.

**Priorité 3 :** maintenir une action de contrôle forte au profit des personnes vulnérables et en réponse à des formes de fraudes nouvelles et ou complexes.

**Priorité 4 :** agir davantage en transversalité pour gagner en efficacité.



## PRIORITÉ 1

# Agir pour l'emploi des personnes qui en sont les plus éloignées

### MISE EN PLACE DES INSTANCES DU RÉSEAU POUR L'EMPLOI

Le comité régional pour l'emploi (CoRE) a été installé le 17 septembre 2024. Il intègre les missions du service public de l'emploi régional (SPER) ainsi que celles dévolues par les textes réglementaires au Comité régional de l'emploi, de la formation et de l'orientation professionnelle (CREFOP). Il est également chargé des fonctions de diagnostic, d'étude, de suivi et d'évaluation des politiques nécessaires pour assurer la coordination entre les acteurs des politiques d'orientation, de formation professionnelle et d'emploi et la cohérence des programmes de formation.

#### Déploiement des CDPE et des CLPE

4 comités départementaux pour l'emploi (CDPE) ont été installés, le 5<sup>e</sup> (Nord) le sera en 2025. S'agissant des 26 comités locaux pour l'emploi (CLPE), une dizaine d'entre eux ont déjà été installés fin 2024. En accord avec le Conseil régional, ceux-ci s'inscrivent dans la continuité du mode de fonctionnement des ex-services

publics pour l'emploi local (SPEL). Leur périmètre est celui des ex-SPEL, c'est-à-dire l'arrondissement/bassin d'emploi.

Un groupe de travail associant le secrétariat général aux affaires régionales (SGAR), la Dreet, France Travail, le Rectorat et le Conseil régional a pour objectif de fournir un document de cadrage en janvier 2025 pour permettre aux CLPE d'établir leurs feuilles de route.

### L'OFFRE DE REPÉRAGE ET DE REMOBILISATION (O2R)

Afin d'aller à la rencontre des publics dits « invisibles », une offre d'accompagnement spécifique est instituée par la loi pour le plein emploi : l'O2R. Objectif : « aller vers » les publics vulnérables, ayant décroché des solutions proposées (au niveau scolaire, formation, solutions d'accompagnement) et/ou qui cumulent des difficultés (santé ou handicap, logement, mobilité, accès aux droits...). Cette offre s'inscrit en complémentarité des accompagnements proposés par France Travail et des organismes référents du Réseau pour l'emploi (Missions locales, Cap emploi...).

#### Accompagnement renforcé des allocataires du RSA

En 2024, les 5 conseils départementaux ont contractualisé avec l'État pour préparer la généralisation de l'accompagnement renoué des allocataires du RSA.

**Volet 1 :** préparer la réforme France Travail : création d'une chefferie de projet dans chaque département.

**Volet 2 :** étoffer l'offre de solutions locales : mise en œuvre de solutions socioprofessionnelles pour répondre aux besoins des personnes, en s'appuyant sur de nouvelles actions et sur les actions existantes renforcées. Ces actions seront mises en œuvre dans le cadre des programmes départementaux d'insertion (PDI).

**Volet 3 :** accompagnement renoué des allocataires du RSA : mise en place d'un accompagnement individuel et intensif (convocation sous 15 jours après ouverture du droit assortie d'une orientation rapide), incluant un diagnostic socio-professionnel à travers un outil partagée entre France Travail et les conseils départements et mise en relation avec les entreprises pour faciliter l'accès et le retour à l'emploi.



La Dreet a lancé l'appel à manifestation d'intérêt durant l'été 2024 pour identifier des porteurs de cette O2R : 30 projets ont été retenus permettant de couvrir la quasi totalité du territoire régional pour un montant de 2,7 M€ sur l'année 2024.

## MOBILISATION ACCENTUÉE DES MOYENS AU PROFIT DES TERRITOIRES ET DES PUBLICS LES PLUS EN DIFFICULTÉS

Sous l'impulsion du préfet de région, l'ensemble des dispositifs en faveur de l'emploi et du développement des compétences sont orientés de manière accentuée vers l'accompagnement des publics résidents dans les quartiers de la politique de la ville et les zones rurales (zones France ruralités de revitalisation - ZFR) et les territoires (Bassin minier, Sambre Avesnois). Cette orientation a été notamment soutenue par des actions expérimentales, par exemple avec les bailleurs sociaux dans une logique d'« aller vers » et de repérage des invisibles initiée en 2023 et élargie en 2024 (cf ci-dessous).

### SOUTIEN DU RETOUR À L'EMPLOI DANS LE BASSIN MINIER<sup>1</sup>

Pour favoriser le retour à l'emploi des personnes très éloignées du monde du travail, plusieurs dispositifs d'insertion ont été renforcés en 2024 dans le cadre de l'engagement pour le renouveau du bassin minier (ERBM) :

- le financement par l'État des SIAE a été conforté ;

- les marchés publics liés à la réhabilitation des logements miniers et à la rénovation urbaine des cités minières mobilisent massivement les clauses d'insertion, sous l'animation des PLIE et des conseils départementaux du Nord et du Pas-de-Calais. L'animation de ce dispositif bénéficie depuis 2018 de financements de l'État et des conseils départementaux au titre de la lutte contre la pauvreté ;
- la poursuite de la mobilisation du dispositif expérimental de CIE ERBM créé en 2022, applicable au recrutement de allocataires du RSA par le secteur privé dans le bassin minier, tous secteurs confondus. **609 CIE ERBM ont été conclus en 2024.**



Le programme ERBM associe l'État, le conseil régional, les conseils départementaux du Nord et du Pas de Calais, ainsi que les 8 intercommunalités du bassin minier pour changer en 10 ans (2017-2027) la vie des habitants du bassin minier.

#### Stratégie du « aller vers » pour repérer les invisibles

##### 3 bailleurs sociaux agissent en faveur de leurs locataires sans emploi

À Lille, Roubaix et Hem, trois bailleurs sociaux ont mené une expérimentation pour rapprocher les locataires des quartiers populaires des dispositifs d'insertion et de formation.

Ils ont accompagné les locataires identifiés comme allocataires du RSA et les familles monoparentales, envoyant près de 2 000 courriers et organisant des campagnes d'affichage pour promouvoir l'organisation de sept forums d'accès aux droits et à l'emploi. Ces forums se sont tenus au plus près des habitants, au pied des immeubles, dans les centres communaux d'action sociale (CCAS) ou dans des salles polyvalentes.

Financée par la Dreets, l'initiative a touché 450 personnes, dont 108 « invisibles » non connus du service public de l'emploi. Parmi eux, 58 ont reçu un accompagnement individualisé et 139 ont été orientés vers un suivi par France Travail, une Cité de l'emploi ou une mission locale.

Cette action a permis de renforcer la coopération entre acteurs, avec une centaine de partenaires impliqués. Les bailleurs ont constaté plusieurs bénéfices, notamment l'amélioration du recouvrement des loyers et la création de liens sociaux, contribuant à apaiser des difficultés dans les quartiers.

<sup>1</sup> Le bassin minier reste marqué par un taux de chômage et un taux de pauvreté plus importants qu'au niveau national (taux de chômage de 10,4 % en 2022 contre 7,3 % au plan national, taux de pauvreté de 20 % en 2020 contre 14,4 % en France).

## SOUTIEN À L'APPRENTISSAGE

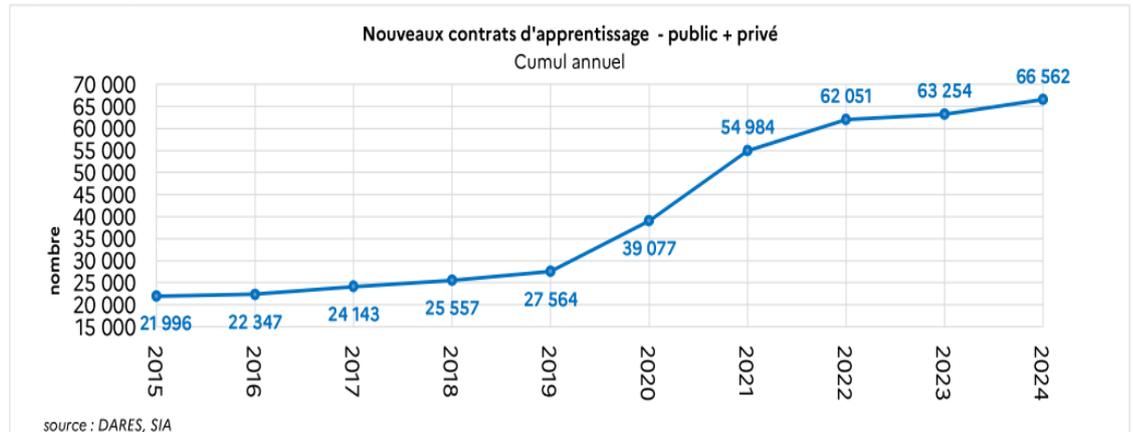
La feuille de route 2023 élaborée en lien avec le schéma de l'alternance a continué de se décliner à tous les échelons territoriaux. Elle vise :

- au développement de l'apprentissage à destination des publics peu ou pas qualifiés et des jeunes en quartier prioritaire de la politique de la ville (QPV) ;
- au développement de l'apprentissage dans des secteurs d'activité porteurs dont l'industrie ;

- à la sécurisation des parcours en apprentissage : suivi des jeunes sans contrat, réactivation de la cellule interministérielle d'accompagnement des jeunes souhaitant s'orienter vers l'apprentissage.

### L'apprentissage en chiffres

Les Hauts-de-France comptent 78 702 apprentis en décembre 2024 dont **66 562 nouveaux contrats d'apprentissage conclus dans l'année**. Le nombre de nouveaux contrats d'apprentissage a été largement doublé en 5 ans.



Parallèlement, la Dreets a poursuivi son action visant à promouvoir la santé et la sécurité des jeunes apprentis en partenariat avec le rectorat pour renforcer la mobilisation des centres de formation d'apprentis (CFA).

## FAVORISER L'ÉMERGENCE DE PARCOURS D'INSERTION SOCIALE ET PROFESSIONNELLE

L'insertion par l'activité économique (IAE) constitue l'une des réponses les plus adaptées pour concilier activité économique, insertion sociale et développement territorial. Le réseau des 492 structures de l'IAE participe utilement à l'insertion des personnes les plus démunies sur le marché du travail et veille au développement de nouvelles filières économiques et écologiques pour assurer sa diversification et son adaptation aux besoins nouveaux.

En 2024, le dispositif a été doté d'un budget de 208 M€. Ces moyens ont permis le recrutement d'un peu plus de 12 165 postes équivalents temps plein (ETP) avec 50 000 personnes en difficulté concernées.

### L'IAE en milieu pénitentiaire : les exemples de Douai et de Beauvais

Dans le cadre d'une convention partenariale signée en 2021, les structures de l'IAE, les entreprises adaptées, les magistrats, le service pénitentiaire d'insertion et de probation et le service public de l'emploi de la région s'emploient à développer l'IAE en milieu pénitentiaire. Les personnes placées sous-main de justice effectuent une activité au sein de la structure et sont accompagnées pour construire leur projet professionnel à la sortie de détention. Leur mobilisation permet la sécurisation du parcours et contribue à lutter contre la récidive.

6 structures de l'IAE sont actuellement actives dans les établissements pénitentiaires des Hauts-de-France.

#### À Beauvais, l'atelier chantier d'insertion (ACI) Valor'Ilôt au centre pénitentiaire de Beauvais

Cette structure d'insertion est spécialisée dans la découpe de chiffons d'essuyage avec le partenariat de Solitex Oise et le tri de vêtements via Emmaüs Beauvais. Les vêtements issus de collectes sont triés ; certains sont classés, repassés, étiquetés et partent à la revente dans les boutiques d'Emmaüs et les autres à la découpe.

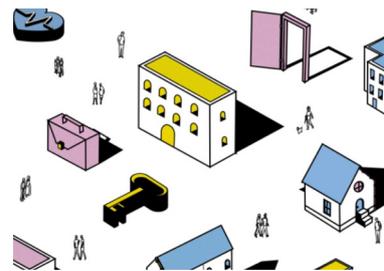
#### À Douai, la boulangerie du centre pénitentiaire

Ce projet a vu le jour grâce à un travail partenarial entre la Dreets, la structure d'insertion par l'IAE, les établissements pénitentiaires de Douai, Arras et Valenciennes, les services pénitentiaires d'insertion et de probation (SPIP), l'Éducation nationale, un organisme de formation en charge du programme personnalisé d'accompagnement à l'insertion professionnelle (PAIP), France Travail, la mission locale et les magistrats. Il avait pour objectif de :

- créer une SIAE au sein de la maison d'arrêt ;
- développer une activité de boulangerie liant la formation (qualifiante) et la production ;
- permettre l'accès à un emploi en intra-muros (structure IAE) puis extra-muros ;
- alimenter quotidiennement la maison d'arrêt de Douai, puis celles d'Arras et Valenciennes.



## UN PARC D'HÉBERGEMENT DONT LA QUALITÉ S'AMÉLIORE ENCORE



La région Hauts-de-France a entrepris des actions significatives pour améliorer la qualité de son parc d'hébergement. Parmi ces actions, on note une transformation importante de places d'hôtel en places d'hébergement, ainsi que la conversion de places d'hébergement en places d'intermédiation locative et de centres d'hébergement et de réinsertion sociale (CHRS) hors les murs pour lesquels l'accompagnement social est plus intense. Les CHRS qui garantissent une meilleure qualité de prise en charge, représentent désormais 52 % du parc d'hébergement dans les Hauts-de-France.

#### Initiatives mises en œuvre :

Plusieurs initiatives ont été menées pour mettre en œuvre le plan « Logement d'abord », augmenter le taux d'équipement en logement adapté et relancer une dynamique dans un contexte de crise du logement, tant privé que social :

- création d'une plateforme multi-partenaire pour développer les résidences sociales ;
- organisation de webinaires d'information à destination des collectivités locales ;
- lancement d'appels à manifestation d'intérêt pour repérer le foncier disponible nécessaire ;
- mise en place de dispositifs expérimentaux tels que l'intermédiation locative (IML) jeunes et les pensions de famille pour les sortants de l'aide sociale à l'enfance (ASE).

#### Actions des DDETS :

Les directions départementales de l'emploi, du travail et des solidarités (DDETS) ont également mis en place des actions favorisant l'accès au logement des personnes hébergées :

- instauration d'un suivi standardisé des indicateurs d'occupation et d'accès au logement ;
- identification des situations problématiques des personnes restant longtemps en hébergement ;

- organisation de réunions, en lien avec le service intégré d'accueil et d'orientation (SIAO), pour repérer les freins à l'accès au logement.

À ces actions généralisées s'ajoutent des initiatives territoriales spécifiques dans chaque département. Parmi celles-ci on peut citer :

- dans l'Oise, l'expérimentation d'une action pour le public en grande marginalité (colocations accompagnées aux grands marginaux proches de l'autonomie, notamment lorsqu'ils s'inscrivent dans un projet d'insertion professionnelle via le dispositif « Premières heures en chantier ») ;
- dans le Nord, dans le cadre de la réécriture du plan départemental d'action pour le logement et l'hébergement des personnes défavorisées (PDALHPD), le souhait de développer l'IML, les pensions de famille, de proposer une analyse conjointe des besoins départementaux en résidences habitats jeunes, de renforcer les liens avec les bailleurs pour faciliter l'accès au logement et de construire des solutions en lien avec les acteurs des autres politiques publiques (santé, emploi,...).



### SOUTIEN À LA SOLIDARITÉ ALIMENTAIRE POUR LES PERSONNES EN GRANDE VULNÉRABILITÉ

En 2024, la Dreets Hauts-de-France a intensifié son engagement pour garantir un accès à une alimentation de qualité. Elle s'inscrit, aux côtés des associations [principales têtes de réseaux : Secours populaire, Restos du Cœur, association nationale des épiceries solidaires (ANDES), Banques alimentaires, Croix Rouge, mais également des associations locales comme le service social du travail de la région Nord (SSTRN)] et des autres services de l'État [commissariat à la lutte contre la pauvreté, DDETS, agence régionale de santé (ARS), agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie (ADEME), SGAR, rectorat...], dans une dynamique collective portée par une instance régionale de pilotage des solidarités alimentaires, visant à articuler les actions et à construire des réponses concertées face aux besoins croissants des publics précaires.

Avec près de 3 M€ mobilisés, elle soutient des projets locaux d'approvisionnement, de mutualisation logistique et d'outillage des acteurs de terrain. Parmi eux, le développement par les réseaux des épiceries solidaires et des

associations assurant la collecte des surplus agricoles, d'un dispositif logistique régional permettant de renforcer l'approvisionnement des associations en produits frais transformés, illustrent la volonté d'agir à l'échelle de filières solidaires structurées.

L'action de la Dreets repose sur une coordination étroite et une dynamique partenariale, essentielles pour construire des solutions durables, au plus près des territoires. C'est dans cet esprit que s'inscrit le projet conduit par la Communauté urbaine de Dunkerque, associant collectivités, associations et producteurs autour d'une expérimentation conjuguant chèques alimentaires durables, plateforme logistique partagée et paniers solidaires.

Sous l'impulsion de la direction régionale de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt (DRAAF), un comité de liaison alimentation et territoires (CLAT) a été créé, réunissant la DRAAF, la Dreets, l'ARS et l'ADEME. Ce comité vise à éviter la multiplication des guichets pour des opérateurs communs et à mettre en place collégalement des dispositifs efficaces.

Des réflexions ont été menées pour co-construire un programme d'accompagnement des porteurs de projets régionaux. Ce programme inclut :

- un outillage en ingénierie de projet ;
- un renforcement de la participation des bénéficiaires et du pouvoir d'agir ;
- la promotion d'une alimentation saine, locale et durable.

#### Coordination régionale :

Dans le cadre de la coordination régionale en direction des associations d'aide alimentaire et du programme « Mieux manger pour tous », une étude a été confiée à Euralogistic. Cette étude porte sur la mutualisation et l'optimisation des déplacements et des flottes de véhicules, avec pour objectifs :

- une rentabilité économique améliorée ;
- des flux logistiques optimisés ;
- un environnement mieux protégé.





Depuis le lancement de la programmation du fonds social européen + (FSE+) en 2022, la DREETS a ouvert 10 appels à projets thématiques et ciblés sur les différentes priorités du programme, représentant près de 63,5 M€ soit 57 % des crédits en gestion directe.

- « Renforcement des parcours d'accompagnement des jeunes vivant dans les QPV » ;
- « Prévention et lutte du décrochage scolaire des élèves et des apprentis » ;
- « Femmes et industries » ;
- « Suivi des jeunes sortants de l'aide sociale à l'enfance » ;
- « AAP relatif aux priorités 2, 3 et 4 du

programme national du FSE+, en faveur des jeunes, en prévention des mutations économiques et pour la lutte pour l'égalité des salariés sur le marché du travail » ;

- « Favoriser la mobilité européenne à des fins d'apprentissage pour tous » ;
- « Prévention et la lutte du décrochage des élèves relevant de l'enseignement agricole et des apprentis » ;
- « Favoriser l'innovation sociale et la duplication des dispositifs innovants dans les Hauts-de-France » ;
- « Lutte contre le décrochage scolaire et la sécurisation des parcours en apprentissage » ;
- « Favoriser l'innovation sociale et la duplication des dispositifs innovants dans les Hauts-de-France » n° 2.

L'année 2024 a permis de lancer le premier appel à projets dédié à l'innovation sociale, maillant ainsi emploi et logement, qui a rencontré un vif succès : plus de 28 M€ de demandes pour une enveloppe de 5 M€ en 2024.



**Joli mois de l'Europe : Lire et écrire des lettres pour prévenir le décrochage scolaire**

La DREETS Hauts-de-France met à l'honneur un projet FSE+ sur le décrochage scolaire : la Boîte à (...)

Fonds social européen (FSE) - 17 mai 2024

[+ Lire la suite](#)



**Joli Mois de l'Europe : retour sur une des priorités du FSE+ : l'accompagnement des jeunes dans les QPV**

A l'occasion du Joli Mois de l'Europe, le service FSE de la DREETS Hauts-de-France met à l'honneur des projets cofinancés dans le cadre de la programmation 2021-2027.

Fonds social européen (FSE) - 15 mai 2024

[+ Lire la suite](#)



## PRIORITÉ 2

### Accompagner la réindustrialisation régionale

#### SOUTENIR LA RECONVERSION INDUSTRIELLE EN RELEVANT LES DÉFIS DE LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE ET ÉNERGÉTIQUE

Le défi de la reconversion du tissu productif des Hauts-de-France se poursuit en prenant appui notamment sur le plan France 2030 qui permet d'accompagner les entreprises du territoire pour être au rendez-vous de la transition écologique, énergétique, numérique et digitale. **118 projets d'entreprises ont été soutenus par France 2030 en 2024.**

Des projets industriels d'envergure, soutenus par l'État, notamment dans le Dunkerquois et le bassin minier, sont en cours de développement et devront permettre de soutenir la création massive d'emplois nouveaux dans la région.

#### ACCOMPAGNER LA TRANSFORMATION INDUSTRIELLE DU DUNKERQUOIS

Le Dunkerquois vit une période exceptionnelle de transformation industrielle. Les projets ambitieux qui y prennent forme ouvrent des perspectives d'emplois considérables, tant pour le territoire que pour l'ensemble de la région. Les travaux d'analyse et de recensement des besoins en emplois et formation commandités par la Dreets à la chambre de commerce et d'industrie régionale (CCIR) et au C2RP ont été finalisés. Ils seront rendus public début 2025.

- **L'analyse des besoins des entreprises** (70 principales entreprises industrielles du Dunkerquois auditionnées) sur leurs besoins en recrutements, menée par la CCI avec un financement de 110 000€ de fonds pour une transition juste (FTJ), met en lumière la diversité des métiers à venir, qui offriront des opportunités à un large public : jeunes diplômés, travailleurs en reconversion, personnes sans emploi, ou encore publics moins qualifiés, prêts à se former.
- **L'analyse de l'offre de formation réalisée par le C2RP** nous permet de dresser une vision claire des enjeux à surmonter pour adapter notre appareil de formation aux besoins de compétences exprimés et des orientations à donner à nos dispositifs de financement (PRIC et FTJ).

- Dans le Dunkerquois, la construction de la gigafactory Verkor débutée en 2023 est en cours de finalisation. La start-up grenobloise prévoit de recruter 1200 personnes d'ici 2027. Plus de 300 embauches ont déjà été réalisées en 2024.
- Dans le Pas-de-Calais, Automotive Cells Company, coentreprise de Stellantis, Mercedes-Benz et Total Energies, a inauguré son usine pilote en 2023 et vise la création de 2000 emplois d'ici 2030.
- Trois autres gigafactories sont en cours d'implantation : deux dans le Nord (ProLogium dans le Dunkerquois, attendue fin 2026 et Envision près de Douai) et une près d'Amiens (Tiamat).



Dunkerque – 16 /11/ 2023 Pose de la 1<sup>ère</sup> pierre par la Première ministre de la gigafactory Verkor (production de cellules de batteries électriques bas-carbone et haute performance).



Des partenariats solides établis entre les entreprises, les établissements de formation et les acteurs publics, comme le programme « C'décidé » lauréat d'un appel à manifestation d'intérêts compétences et métiers d'avenir (AMI CMA) France 2030 (7,95 M€ de financement accordés). Des dispositifs de reconversion sont également en place pour soutenir ceux qui souhaitent réorienter leur carrière vers l'industrie (convention FSE+ avec Transitions Collectives de 4,5 M€)

- **126 opérations de promotion des métiers** ont été menées localement : des opérations portées notamment par les établissements publics de coopération intercommunale (EPCI) en lien avec les organisations professionnelles (exemple : forum des fabuleux métiers et la fabuleuse factory, opérations portées par la Communauté Urbaine de Dunkerque). L'image des métiers industriels évolue positivement, grâce à tous ces efforts de communication qui valorisent leur potentiel.

## DÉPLOIEMENT DE LA FEUILLE DE ROUTE DÉCARBONATION DE L'INDUSTRIE ET DE LA PRODUCTION D'HYDROGÈNE

La région possède sur un territoire relativement concentré la première zone industrielle émettrice de France. Cela représente une opportunité de mise en commun d'infrastructures de décarbonation, évaluée via le projet ZIBAC.



### CHIFFRES CLÉS

17

Mt de CO<sub>2</sub> émises par l'industrie, soit la 1<sup>ère</sup> région pour les émissions nationales du secteur.

80 %

Des émissions concentrées au sein de 7 industriels du top 50 national, 90 % au sein du top 40 régional.

> 6

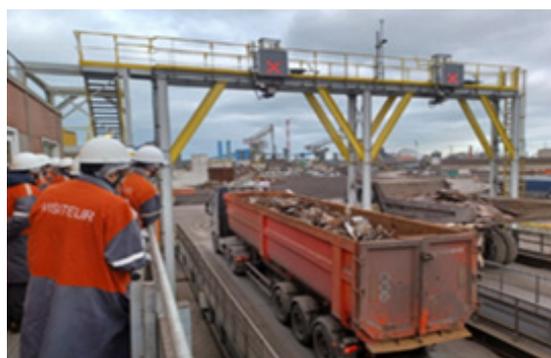
Md € d'investissements nécessaires dont 2,8 Md€ de soutien public (France 2030), sans compter les fournisseurs de solution (H<sub>2</sub>, CCS).

## Opération « Vis ma vie »

### Immersion de la DGE dans le Dunkerquois

Les 31 janvier et 1<sup>er</sup> février 2024, la cheffe de projet décarbonation des industries de la Dreets, recevait la direction de projets réindustrialisation de la DGE et son homologue de la région Provence-Alpes-Côte-D'azur, en présence d'une dizaine d'agents de la direction générale de l'énergie et du climat (DGEC) du ministère en charge de la transition écologique.

Le programme de travail était essentiellement dunkerquois avec la visite du site d'Arcelor Dunkerque (plus gros émetteur de CO<sub>2</sub> national), de la zone industrialo-portuaire, le suivi des projets industriels, la présentation de la démarche de réindustrialisation du Grand Port de Dunkerque et de la démarche de ZIBAC de Dunkerque et enfin la décarbonation du territoire par Euraénergie.



Démonstrateur industriel de captage de CO<sub>2</sub> dans le Dunkerquois

### Le site « Aluminium Dunkerque », partie prenante de l'ambition nationale d'adaptation au changement climatique des sites industriels en lien avec la DGE

Le lancement du projet le 3 juillet 2024 chez Aluminium Dunkerque, en présence de la DGE, l'ADEME nationale, Dreets, DREAL, ADEME et la direction départementale des territoires et de la mer (DDTM).



## LES PROJETS PRIORITAIRES DGE/DREETS EN HAUTS-DE-FRANCE

	<b>Amélioration du pilotage des réseaux consulaires</b>	2 actions nationales pour les CCI en 2025 pilotées avec la DREETS : sensibilisation et accompagnement à la décarbonation pour les PMI/TPI, sensibilisation à l'usage de l'IA.
	<b>Analyse ex post du soutien financier aux projets par l'Etat</b>	Analyse ex post conduite chez 15 lauréats régionaux France 2030. Forte incitation de l'aide et effet sur la souveraineté pour 80%, actions d'accompagnement menées pour 2/3 à la suite des visites. Le suivi des lauréats sera poursuivi en 2025.
	<b>Biomasse</b>	Intégration de la cellule biomasse et premiers échanges sur l'amélioration de la visibilité sur l'adéquation ressources/demande.
	<b>Diffusion de l'IA dans l'économie</b>	Contribution à l'élaboration d'une base de cas d'usages et leurs effets, mesure de la maturité nationale (ci-dessous), relai de l'AMI « IA pour l'efficience » ouvert jusqu'au 15/01.
	<b>Réindustrialisation &amp; accélération des implantations</b>	Contribution aux projets de loi de simplification et loi industrie verte, accompagnement de projets vers les financements et dispositifs d'accélération.
	<b>Décarbonation de l'industrie</b>	Accompagnement du top 40 régional dans leur candidature à l'AAP Decarb'Ind et l'AMI Grands projets de décarbonation (14 candidats régionaux). Suivi du projet ZIBAC.
	<b>Déploiement du plan eau</b>	Suivi des 6 sites régionaux du top 50 national dans le cadre de leurs Plans de Sobriété Hydrique (PSH) en coordination avec la DREAL et l'Agence de l'Eau. 4 devront avoir mis en place leur plan d'action en 2025.
	<b>Plan ETIncelles</b>	14 PME à fort potentiel de croissance déjà suivies <sup>1</sup> . Une <u>nouvelle relève</u> est ouverte jusqu'au 15/03 2025.
	<b>Suivi des sous-traitants automobiles</b>	Suivi de 9 sous-traitants « en difficulté » et 26 « à potentiel » en lien étroit avec la DGE.

## PRIORITÉ 3



Maintenir une action de contrôle forte au profit des personnes vulnérables et en réponse à des formes de fraudes nouvelles

### Les priorités 2024 en matière de contrôle



#### CONCURRENCE CONSOMMATION

Dans le cadre des négociations entre les producteurs et acheteurs de l'agroalimentaire, le contrôle des négociations commerciales a été renforcé. Le Pôle C est intervenu auprès de cinq grands fournisseurs régionaux (Inbev, Bonduelle, McCain, Intersnack et Brasserie de Saint-Omer) pour vérifier le respect des dates de signature des conventions uniques et l'envoi des conditions générales de vente aux centrales d'achat. Toutes les conventions, y compris celles conclues avec les centrales internationales, ont été examinées.

Concernant le contrôle du respect des indications de provenance, des signes de qualité et du « made in France », le Pôle C a identifié une filière de francisation de champignons polonais. Deux procédures pénales pour pratiques commerciales trompeuses ont été conclues par des transactions de 25 000 € et 50 000 €.

En ce qui concerne la restauration collective, tous les prestataires opérant en Hauts-de-France ont été contrôlés par le Pôle C ou les directions départementales de la protection des populations (DDPP) avec des constats de non-respect des garanties de qualité ou de provenance fournies aux donneurs d'ordre lors des appels d'offres, ainsi qu'aux rationnaires et leurs familles et des verbalisations en conséquence. Un agent du Pôle C, expert en ces contrôles, a assuré le pilotage des enquêteurs des DDPP de la région, avec un objectif de 32 contrôles en 2024.

Concernant les pénalités logistiques pratiquées par la grande distribution, cinq procédures

d'injonction administrative sous astreinte sont en cours en Hauts-de-France, dont une en phase finale de liquidation d'astreinte à hauteur de 700 000 € pour non-conformité des clauses et pratiques relatives aux pénalités logistiques. Deux notifications d'injonction sous astreinte de 50 000 € par jour de retard pour une centrale de distribution et de 25 000 € par jour de retard pour une autre sont en cours, ainsi qu'une troisième pour des anomalies contractuelles concernant les produits sous marque distributeur.

Enfin, des conditions contractuelles et pratiques non conformes au règlement européen n° 2019/1150 sur le fonctionnement des plateformes de e-commerce ont donné lieu à une injonction sous astreinte de 315 000 € par jour de retard.

#### Le plan de contrôle des délais de paiement

En 2024, 116 entreprises ont été contrôlées à ce titre avec un taux de non-conformité de 49 % donnant lieu à 46 procès-verbaux justifiant d'amendes administratives calculées selon un barème national donnant une part déterminante à la rétention de trésorerie par dépassement des délais de paiement légaux.

#### Les enquêtes en vérification de la loi anti-cadeaux dans le domaine médical

Les contrôles de la loi anti-cadeaux ont donné lieu à 130 procédures transmises au Parquet par la Dreet.





## TRAVAIL

### La lutte contre la précarité

- Des contrôles ciblés ont été effectués dans les entreprises de services à la personne, où il a été constaté un recours abusif aux contrats précaires. Des mesures correctives ont été imposées pour garantir des conditions de travail plus stables.
- Ciblage à l'aide du nouvel outil visu DSN<sup>2</sup>, des entreprises recourant massivement aux contrats précaires et notamment les secteurs à forte présence de femmes.

### La réduction de la sinistralité

Création d'un guide de bonnes pratiques pour la prévention des troubles musculo-squelettiques dans les entreprises de logistique, en collaboration avec la caisse d'assurance retraite et de la santé au travail (Carsat).

Une collaboration avec l'ARS a permis de lancer une campagne de sensibilisation sur les risques liés à l'amiante dans les entreprises de rénovation, avec des sessions de formation pour les travailleurs et les employeurs.

Des campagnes régionales BTP sur la prévention des risques de chute de hauteur sur 4 secteurs d'activité (construction de maisons individuelles, constructions d'autres bâtiments, travaux sur toiture et travaux de couverture par éléments) et sur les entreprises « récidivistes » ont été menées.



## MRIICE

### Contrôles des séjours de vacances adaptées organisées (VAO) pour adultes en situation de handicap

La mission régionale et interdépartementale d'inspection, de contrôle et d'évaluation (MRIICE) a apporté un appui aux DDETS pour la réalisation de 4 contrôles des séjours de vacances adaptées organisées (VAO) sur la période des vacances estivales et pour 3 séjours sur celles de fin d'année.

Ces contrôles ont pour objet de vérifier les conditions d'accueil et d'accompagnement des



### La lutte contre les formes graves d'exploitation au travail

- Contrôles renforcés dans les domaines agricoles et forestiers en prestations de service internationales (PSI) illicites et aussi à l'occasion des JOP lors du parcours de la flamme ou des sites d'entraînement olympiques.

### La prévention de la désinsertion professionnelle

- Suivi de la mise en place des cellules de prévention de la désinsertion professionnelle (PDP) dans les services de prévention et de santé au travail (SPST).
- Information des SPST sur les dispositifs d'anticipation et les accompagnements (emploi et GPEEC mobilisables par les entreprises).
- Transcription des documents relatifs au maintien en emploi en facile à lire et à comprendre (FALC) pour sensibiliser les travailleurs et employeurs aux différentes visites médicales permettant de limiter le risque de désinsertion professionnelle.
- Réalisation d'une émission « grand public » sur la question du maintien en emploi sur la chaîne locale Wéo (décembre 2024).

personnes en situation de handicap ayant plus ou moins d'autonomie. Plus particulièrement, les contrôles portent sur la sécurité des locaux, l'aide à la personne, l'adaptation des repas et des activités de loisirs.

Ces contrôles ont donné lieu à des recommandations et prescriptions sur :

- la distribution des médicaments notamment la traçabilité de la prise à la bonne personne ;
- le stockage de produits d'entretien au regard du risque d'ingestion par erreur ;
- le respect de l'intimité, la conservation des produits alimentaires thermosensibles ».

<sup>2</sup> Déclaration sociale nominative.

## Les événements marquants des services de contrôle



### UNE COOPÉRATION INTERSERVICES POUR LUTTER CONTRE LA HAUSSE DU COÛT DE LA VIE À FORT-DE-FRANCE (MARTINIQUE)

Afin de lutter contre l'augmentation du coût de la vie, la collectivité territoriale de la Martinique, l'État, les importateurs-grossistes, les distributeurs, CMA-CGM et le port de Fort-de France, ont signé un protocole visant à faire baisser les prix en moyenne de 20 % sur 6 000 produits de consommation courante.

En novembre, quatre enquêteurs du réseau « pratiques restrictives de concurrence » (PCR), des Dreets de Bretagne, de Centre Val de Loire et des Hauts-de-France ont apporté leur appui à leur collègue de la Dreets de la Martinique afin de préparer et vérifier l'ensemble des éléments transmis en vue de la mise en œuvre effective de ce protocole au cours de contrôles auprès des 4 plus importants groupes de la distribution alimentaire implantés sur l'île. Cette collaboration interservices a été un réel partage d'expériences et de compétences mais également très utile aux vérifications nécessaires à l'efficacité du protocole.



Visite de Laurence GARNIER, secrétaire d'État à la consommation le 3 octobre 2024 à Beauvais (Darty)



### LES ACCIDENTS DU TRAVAIL, UNE HÉCATOMBE INVISIBLE EN FRANCE – 5 FÉVRIER 2024

Un reportage « Les accidents du travail, une hécatombe invisible en France » diffusé le 5 février 2024 sur « Euronews ».

Un inspecteur du travail ambassadeur du métier du Pas-de-Calais témoigne.

### PRÉVENIR LA DÉSINSERTION PROFESSIONNELLE DANS LES HAUTS-DE-FRANCE – 1<sup>ER</sup> FÉVRIER 2024

La Dreets Hauts-de-France a organisé le 1<sup>er</sup> février 2024 aux Arts et Métiers de Lille une réunion d'information sur la PDP.

Une centaine de participants, représentant essentiellement des SPST interentreprises et autonomes des Hauts-de-France, y ont assistés. Les SPST se voient confier un rôle majeur en la matière avec notamment la constitution de cellule pluridisciplinaire de PDP depuis mars 2022.



### ÉLECTIONS TPE

Participation active de la Dreets à l'organisation des élections TPE de fin 2024, avec une campagne de communication ciblée sur les réseaux sociaux pour sensibiliser les travailleurs des très petites entreprises à l'importance de voter.



### « AU TRAVAIL EN BONNE SANTÉ »

Depuis 2023, les préventeurs animent une émission régionale sur la prévention au travail en partenariat avec la chaîne locale Wéo.

De la prévention des risques psycho-sociaux au risque chimique en passant par l'accueil des nouveaux arrivants en entreprise, 11 émissions ont été : 5h30 d'expertise.

Visionner les émissions : <https://www.wéo.fr/emission/au-travail-en-bonne-sante/>

### LES ÉTABLISSEMENTS ET SERVICES DE FAIT

Le 3 octobre 2024, la Dreets Hauts-de-France a organisé à Amiens des rencontres sur les établissements et services de fait. Les établissements et services de fait sont des structures non déclarées ou non autorisées échappant aux contrôles administratifs habituels et exposant les mineurs et personnes vulnérables à des risques importants. La gravité de la situation a été mise en lumière après plusieurs signalements de mineurs accueillis dans des établissements non autorisés. Face à l'urgence de la situation, ces rencontres visaient à définir des méthodes et un cadre pratique pour contrôler ces établissements, tout en proposant des évolutions en vue de pallier les vides juridiques qui subsistent. Les objectifs de cette journée étaient de favoriser les échanges entre acteurs régionaux et nationaux [Dreets, DDETS, direction générale de la cohésion sociale



(DGCS), délégation interministérielle à l'hébergement et à l'accès au logement (DIHAL), inspection générale des affaires sociales (IGAS)] et de proposer des solutions pour renforcer la régulation de ces structures. Les discussions ont été portées sur le développement de méthodologies de contrôle et sur l'élaboration de propositions législatives et administratives visant à remédier aux manques juridiques encadrant le contrôle de ces structures non déclarées ou non autorisées.



## PRIORITÉ 4

### Agir davantage en transversalité

En 2024, la Dreets entendait conforter et intensifier la transversalité entre les services dans l'élaboration d'actions ou d'objectifs partagés. Deux axes d'intervention ont ainsi été investis par les pôles.

#### AGIR EN FAVEUR DE L'ÉGALITÉ FEMMES-HOMMES

##### L'obligation des entreprises de publication de l'index professionnel

L'articulation départementale et régionale des actions menées par le pôle Travail pour garantir l'égalité professionnelle (contrôle, sanction, information, sensibilisation) s'est poursuivie en 2024. Elle vise à assurer la mise en œuvre des obligations légales de négociation collective et de mesures concrètes de régularisation, avec un suivi des mises en demeure et un accompagnement du dialogue social.

Les résultats montrent une augmentation du taux de publication de l'index : 3 % des entreprises ont un index inférieur à 75 points (contre 4 % en 2023) nécessitant la prise de mesures correctives (contre 4,6 % au niveau national).

8 décisions de pénalités ont été prises pour des mises en demeure non suivies d'effet par les entreprises (312 en 2023).

Les processus de sanctions engagés prévoient un montant d'amendes de 668 108 € pour 23 dossiers.

47 accompagnements d'entreprises ont été réalisés par les structures spécialisées pour assurer la montée en compétence notamment des représentants du personnel.

#### 8 MARS : « L'ENDOMÉTRIOSE AU TRAVAIL, ON EN PARLE ? » À ARRAS

- Faut-il aborder ce sujet sous l'angle de la maladie chronique ou plutôt celui de l'égalité professionnelle ?
- Quel rôle assigner aux médecins du travail ? Quelle place donner au dialogue social ?

À l'occasion de la journée internationale des droits de femmes, le groupe de travail partenarial réuni dans le cadre du plan régional de santé travail (PRST) Hauts-de-France a pour la première fois organisé un événement autour des conditions de travail et d'emploi des femmes atteintes d'endométriose. Cette maladie touche au moins 10 % des femmes.



130 participants étaient présents pour mieux comprendre la maladie, sa construction sociale en tant que maladie de femmes et le vécu au travail des femmes qui en sont atteintes, avec des témoignages à l'appui.

Cette rencontre a permis de dresser un état des lieux des accords d'entreprise récemment conclus pour envisager les pistes d'action en entreprise. Elle a permis d'aborder les questions d'ordre juridique qui se posent sur le secret médical et la discrimination en faveur des femmes. Les nombreux intervenants [direction générale du travail (DGT), agence nationale pour l'amélioration des conditions de travail (Anact), partenaires sociaux, médecins, associations, sociologues, entreprises ...] ont permis d'aborder le sujet de façon croisée, interdisciplinaire et d'apporter un premier niveau de réflexion autour de cette question.



## Sensibilisation du monde économique à l'égalité professionnelle

En partenariat avec la Déléguee regionale aux droits des femmes et à l'égalité (DRDFE), le service FSE+ a lancé un appel à projet pour l'égalité des salariés sur le marché du travail, le Conseil recherche ingénierie formation pour l'égalité entre femmes et hommes (CORIF) a été retenu pour décliner plusieurs actions :

- sensibiliser à la lutte contre les discriminations

Le projet avait pour objectif de sensibiliser les acteurs du monde économique ainsi que les associations de l'économie sociale et solidaire (ESS) à la lutte contre les discriminations. Il s'agissait de les amener à agir en faveur de l'égalité des sexes notamment liée aux recrutements, à la promotion et à l'évolution du parcours professionnel en entreprises.

- des supports pour agir en faveur de l'égalité des sexes :
  - réalisation d'un livret et de fiches à destination des services RH afin d'améliorer la place des femmes dans les espaces de travail non-mixtes, en apportant un regard sur les conditions de travail sous le prisme du genre ;
  - création d'une fiche actions sur les violences sexistes à destination des services de prévention des entreprises ;
  - création d'un jeu de cartes pour favoriser l'égalité professionnelle en entreprise et briser le plafond de verre.
- animation de 3 ateliers sur les violences sexistes et sexuelles au travail « VSST » à destination des SPST.



## FAVORISER L'EMPLOYABILITÉ DES SENIORS

La Dreets Hauts-de-France a lancé un appel à projets dans le cadre de l'accompagnement des mutations économiques pour des actions visant à soutenir l'employabilité et le maintien des seniors à l'emploi. 11 projets ont été retenus.

En 2024, l'ensemble des pôles de la Dreets a été mobilisé sur cette problématique de l'allongement des carrières à travers des ateliers collaboratifs. Trois opérations ont été menées en 2024.

## La réalisation d'un diagnostic à 360° sur les seniors en région

Il s'agissant à travers ce diagnostic de caractériser la situation des seniors notamment sur le marché du travail.

## La place des femmes seniors dans l'entreprise

Réalisation d'une étude sur la place des femmes seniors dans l'entreprise financée par le Service accompagnement des mutations économiques des Hauts-de-France.



## L'employabilité des seniors dans l'industrie

Organisation d'une table ronde sur l'employabilité des seniors dans l'industrie à l'occasion de la semaine de l'industrie pilotée par le SEER en partenariat avec la communauté urbaine de Dunkerque, ArcelorMittal, France Travail et les opérateurs de compétences (Opco).



### PROGRAMME

- Portrait des seniors en Hauts-de-France – Enjeu d'attractivité ;
- Compétences et parcours – Enjeu d'employabilité ;
- Santé au travail et prévention de l'usure professionnelle - Enjeu de maintien en emploi.

### ACTEURS

Dreets Hauts-de-France, Aract Hauts-de-France, Communauté urbaine de Dunkerque (CUD), ArcelorMittal, Transitions Pro Hauts-de-France, Apec, France Travail, Carsat Hauts-de-France, CEDEST ...

# Dreets

Hauts-de-France

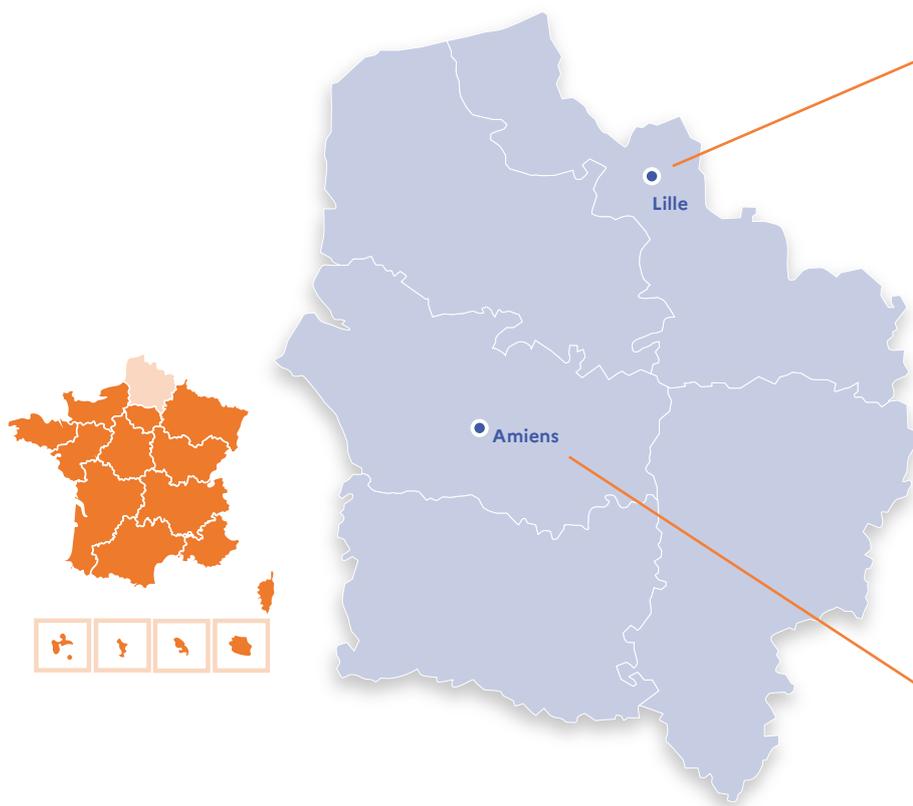
## LILLE

Siège :

Cité Marianne  
2 boulevard de Strasbourg  
BP 90219  
59019 LILLE CEDEX

## AMIENS

40 Rue de la Vallée  
80000 Amiens Cédex 1



Des agents de la Dreets sont également hébergés dans des sites des DDETS en région.



**PRÉFET  
DE LA RÉGION  
HAUTS-DE-FRANCE**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

Direction régionale  
de l'économie, de l'emploi,  
du travail et des solidarités

Cité Marianne ■ 2 boulevard de Strasbourg ■ BP 90219 – 59019 LILLE Cedex

☎ 03 20 96 48 60

Internet : [hauts-de-france.dreets.gouv.fr](https://hauts-de-france.dreets.gouv.fr)

Directeur de la publication : Bruno DROLEZ

Rédacteur : Nora TOUATI

Graphisme : Virginie RICHARD

Crédits photos : Getty images / DR